

Isère

## « Le non-respect des institutions par la préfète, ça suffit ! » : un avocat grenoblois écrit à Macron

L'avocat grenoblois Claude Coutaz, spécialisé en droit des étrangers, a écrit à Emmanuel Macron et au ministère de l'Intérieur pour se plaindre « du non-respect des institutions par la préfète de l'Isère ».

Claude Coutaz n'a pas goûté son retour de vacances au bureau. Du tout. « Je me rends compte que les jugements du tribunal administratif du mois de juin n'ont toujours pas engendré une quelconque réaction de l'administration. Il y a des textes de loi, le tribunal juge et dit que nous avons raison mais l'administration fait quand même que ce qu'elle veut. C'est insupportable. »

**« Les gens veulent simplement que les décisions de justice soient respectées »**

Depuis un an et demi, le renouvellement des titres de séjour et le traitement des dossiers des personnes étrangères n'en finissent pas

de faire polémique. Actes malveillants sur la plateforme numérique, rendez-vous impossibles, délais anormalement élevés qui ont valu à la préfecture d'être condamnée deux fois en juillet, l'Isère est au cœur de la tempête. « Tout ça ne se produit ni en Savoie, ni en Haute-Savoie ou dans la Drôme, poursuit-il. Alors maintenant, ça suffit ! Ce que veulent les gens, c'est que les décisions de justice soient respectées et nous, juristes, que l'État de droit le soit. C'est vraiment très perturbant et c'est inédit, on a l'impression que la machine tourne à vide. »

**« J'espère que ce n'est pas une décision politique qui nous amène là, mais ça y ressemble »**

En juin, Claude Coutaz avait d'ailleurs déjà saisi la Cour des comptes. « Pour cinq de mes dossiers et pour le seul mois de juin 2025, la préfecture est condamnée à verser 30 000 euros à mes clients. On verra si quelqu'un, quelque part, trouve aussi complète-



Claude Coutaz est avocat au barreau de Grenoble.  
Archives photo Le DL/Benoît Bouy

ment déraisonnable, d'une part cette débauche d'argent public et d'autre part ce non-respect par l'autorité de la chose jugée au nom du peuple français par un tribunal. »

C'est donc au président de la République qu'il s'adresse aujourd'hui « car il est garant du respect de la Constitution, et là il y a un problème ». Il soupire : « J'espère que ce n'est pas une décision politique qui nous

amène là, mais enfin, ça y ressemble quand même beaucoup. On sent une mauvaise volonté manifeste. »

À l'horizon, il craint de devoir saisir à nouveau le tribunal en septembre : « Qu'est-ce que ça pourrait changer ? On aura une audience avec le tri-

bunal, lui aussi démuné, pour les mêmes personnes à qui on va dire la même chose : "ah oui, ça n'est pas normal, on va augmenter l'astreinte" (de la préfecture). Et puis ? Le justiciable ne comprend rien à ce qu'il se passe, c'est très préoccupant. »

En janvier dernier, la préfète Catherine Séguin avait pourtant affirmé dans nos colonnes sur ce dossier : « Je n'ignore pas, bien sûr, que des difficultés subsistent. Pour moi, il est prioritaire d'avoir un service des étrangers efficace. » Recontactée cette semaine, la préfecture s'est contentée d'un court communiqué : « La préfecture a pris acte de l'ordonnance rendue par le juge administratif et du délai de deux mois afin de l'exécuter. Concernant l'asile, sujet distinct de celui du séjour, et comme annoncé devant le tribunal administratif, la difficulté a été résorbée ; le délai étant désormais de cinq jours. »

● Jean-Benoît Vigny

## Hassen Guizani, maître-nageur fraîchement diplômé, toujours en attente d'un titre de séjour

Hassen Guizani garde le sourire, « mais il y a un peu de stress quand même... » Pour cause. Ce jeune Tunisien de 35 ans, venu en France en 2022 afin d'y suivre des études pour devenir maître-nageur sauveteur, et désormais diplômé, attend d'obtenir un titre de séjour... depuis septembre 2024.

Des difficultés dont il témoignait dans nos colonnes en mai dernier. Depuis, rien n'a bougé. Si ce n'est que, de nouveau, la préfecture de l'Isère – déjà condamnée en avril – a été rappelée à l'ordre par le tribunal administratif il y a quelques jours dans le dossier de l'accueil des étrangers.

Le 11 juillet, Hassen Guizani relançait de son côté pour la quatrième fois les services de l'État à propos de sa demande, fort de l'obtention, quelques jours plus tôt, de son Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) mention "activités



« On croise les doigts, on ne lâche pas », assure Hassen Guizani, maître-nageur sauveteur, qui attend désespérément des nouvelles de la préfecture de l'Isère quant à sa demande d'admission exceptionnelle au séjour. Photo DR

aquatiques et de la natation". Une formation qu'il a suivie sur le site de Voiron du Creps Auvergne-Rhône-Alpes et qui s'est conclue par un stage en juin en Italie. Deux semaines « très riches » à l'issue des-

quelles « on m'a même proposé de travailler là-bas », relate-t-il avec fierté. Mais l'objectif d'Hassen, « c'est de continuer avec les scolaires, c'est pour cela que je n'ai pas accepté ».

D'autres opportunités d'embauches ont suivi, venant de piscines municipales ou, par exemple, d'une société spécialisée dans la surveillance et l'enseignement aquatique à Échirolles. Cette dernière lui proposait un CDI à temps partiel à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Il leur fallait une réponse au 29 juillet... Las, en l'absence du précieux sésame attendu par nombre de personnes comme lui, « je ne peux pas travailler. Tout le monde me demande, et Madame la Préfète, elle dort », se désole Hassen Guizani. Alors que la France manque de maîtres-nageurs, ainsi que le jeune Grenoblois le rappelle, lui est contraint à se ronger le frein, « je reste chez moi, c'est compliqué. Il ne faut pas que je rate la rentrée scolaire... »

● Recueilli par H.D.

**Festival** + OZ 3300  
Immersion nature

de la **Magie d'Oz**

9<sup>ème</sup> ÉDITION

**MERCREDI 13 AOÛT 2025**  
À 20H30 - À OZ 3300

DIRECTION ARTISTIQUE  
**Luc PARSON & David COVEN**

**SOIRÉE GALA DE CLÔTURE**  
**SURPRISES MAGIQUES**

David Coven avec Liloo et Kristof

Sur réservation - 10€ par adulte et 8€ par enfant

Informations et réservations :  
Office de Tourisme - +33 (0)4 76 80 78 01 - oz3300.com

ici Isère | Isère | LE DAUPHINÉ

462245000